

ANNEXE 9 : Contenu détaillé d'un dispositif Slime



Programme Slime+

Mis en place dans le cadre du programme d'information n° PRO-INFO-PE-03 au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique, dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, porté par le CLER.

Pour amorcer localement, avec les ménages, un travail autour de la notion de « mieux-vivre » dans leur logement et envisager des pistes durables de sortie de la précarité énergétique, la question de la détection et du premier contact avec l'ensemble des foyers concernés est essentielle.

Ainsi, dans le cadre d'un plan d'action global et territorialisé de lutte contre la précarité énergétique, la mise en place d'un Slime permet de se concentrer sur les volets : détection, conseils personnalisés, orientation et accompagnement des ménages rencontrant des difficultés avec leurs factures ou leur accès à l'énergie.

Le programme Slime+ vise à organiser, outiller et co-financer les actions de lutte contre la précarité énergétique dans les territoires, afin de massifier le repérage des ménages concernés, de les orienter vers des solutions adaptées et, si nécessaire, de les accompagner jusqu'à la mise en œuvre de ces solutions.

I - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES SLIME

Un Slime est pensé comme un guichet unique local de prise en charge de TOUTES les situations de précarité énergétique, quel que soit le statut d'occupation des ménages. Il a vocation à :

- **Centraliser vers une plateforme unique les signalements de ménages modestes qui rencontrent des difficultés liées à l'énergie dans leur logement.** Ceci, afin de déclencher rapidement une visite sur place, au domicile du ménage, pour réaliser un premier diagnostic sociotechnique et comprendre la situation. La gestion de la plateforme est confiée à un animateur (la collectivité elle-même ou une structure mandatée par la collectivité). L'animateur n'est pas nécessairement en charge de la réalisation des visites à domicile, mais bien de leur organisation globale sur le territoire concerné.
- **Encourager tous les acteurs du territoire à dialoguer et s'organiser** pour proposer des solutions adaptées aux situations rencontrées chez les ménages, à la suite du diagnostic sociotechnique : opérateurs de l'amélioration de l'habitat et de l'auto-réhabilitation accompagnée, acteurs du service public de la rénovation de l'habitat et du conseil aux particuliers, services techniques des collectivités (insalubrité, indécence, gestion des impayés, etc.), intervenants sociaux, structures de médiation sociale et logement (ADIL, CLCV...), etc. **Les Slime ne se substituent pas aux dispositifs existants, il les complètent et les sollicitent chaque fois que possible**, selon un principe de subsidiarité.

II – CONTENU D'UN SLIME

Le SLIME intègre systématiquement :

- **des actions de communication à destination des ménages ciblés par le dispositif et/ou des professionnels** (intervenants sociaux notamment) au contact de ces ménages, afin de faire connaître la démarche et l'animateur Slime sur le territoire d'action ;
- **l'organisation et la réalisation de visites au domicile des ménages** orientés vers le dispositif Slime. Ces visites visent plusieurs objectifs :
 - Apporter des conseils d'usage et comportementaux en lien avec la réalité du logement et des équipements,
 - Installer des petits équipements peu onéreux et permettant rapidement de réaliser des économies financières et/ou d'améliorer le confort (LBC, prise coupe veille, joint de fenêtre, survitrage, limiteur de débit, douchette économe, chasse d'eau double flux, etc.).

- l'établissement de partenariats avec et entre les divers acteurs locaux qui peuvent proposer des solutions durables et un accompagnement adapté pour les ménages visés, afin de réorienter ces derniers vers les dispositifs et programmes adaptés à leur situation (programme « Habiter Mieux », fonds local d'aide aux travaux, médiation et aides sociales, traitement du logement indigne...) et activer dans les meilleures conditions les solutions préconisées.

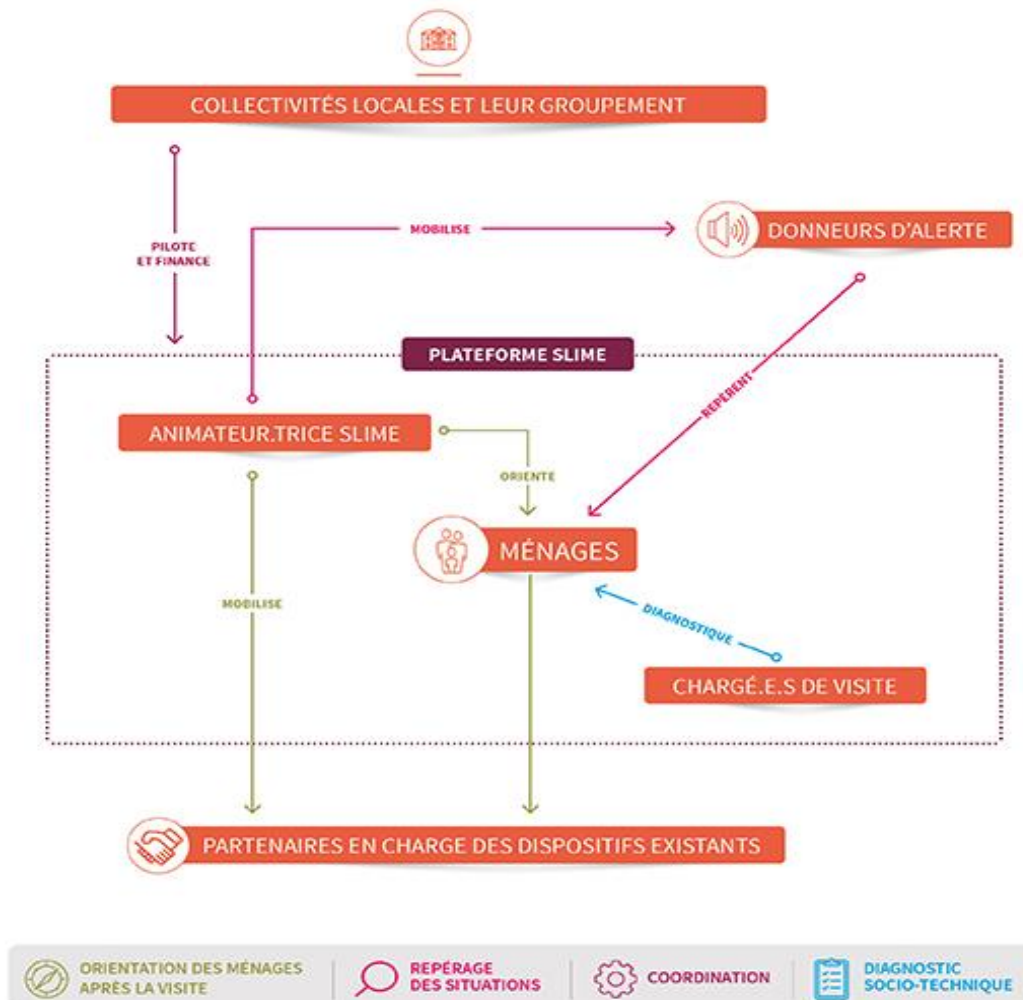


Schéma de fonctionnement d'un dispositif Slime

III – DÉROULÉ D'UN SLIME

Sur le terrain, un Slime s'organise autour de quatre étapes :

1. **Repérage** : organisation d'une chaîne de détection des ménages en situation de précarité énergétique par la mobilisation des acteurs concernés du territoire : les intervenants sociaux, les fournisseurs et distributeurs d'énergie, les professionnels du secteur médical, les gardiens d'immeuble, les associations et leurs bénévoles, les services d'aides à domicile, etc., doivent pouvoir faire remonter facilement les situations préoccupantes qu'ils rencontrent dans leurs activités quotidiennes, avec l'accord des ménages ;
2. **Diagnostic** : réalisation d'un diagnostic sociotechnique au domicile des ménages visant à qualifier l'état du bâti et des équipements, les usages dans le logement et la situation sociale et financière du ménage. C'est l'occasion d'installer des petits équipements permettant des économies d'énergie et d'eau et un gain de confort immédiat et de fournir des conseils personnalisés au ménage.

3. **Orientation** des ménages vers des dispositifs et programmes adaptés à leur situation : travaux de rénovation énergétique, fonds social d'aide aux travaux, médiation et aides sociales, traitement du logement indigne, etc.
4. **Accompagnement** : certains ménages, pour diverses raisons, ont besoin d'un soutien et d'un accompagnement renforcés pour engager la mise en œuvre des orientations proposées à l'issue du diagnostic sociotechnique. Chaque dispositif Slime prévoit cet accompagnement **pour au moins 20% des ménages** bénéficiant d'un diagnostic sociotechnique.

Le succès du dispositif repose sur les configurations partenariales qui peuvent mobiliser de très nombreux partenaires de statuts divers, associés dans des formes variées constituées selon les dynamiques locales. Ces partenariats et les modalités d'animation qui leur sont consacrées déterminent en partie les capacités à réunir les financements, à identifier les bénéficiaires potentiels et à construire les méthodologies d'intervention auprès des ménages.